

Supprimer les ZFE : une fausse solution

Des propositions pour améliorer le dispositif, à mettre en place en concertation avec les élus locaux

La ZFE est un outil imparfait

Alors que les ZFE sont aujourd'hui pointées du doigt comme les seules responsables d'une précarisation de la population, à tort, il est important de reconnaître qu'elles sont imparfaites. **Imparfaites dans leur mise en place avec peu de lisibilité et de cohérence à l'échelle nationale, imparfaites par manque d'accompagnement en parallèle des restrictions de circulation.**

Un travail conséquent de propositions a été élaboré ces dernières années par des parlementaires, des ONG, des associations de collectivités, que nous saluons et remercions par ailleurs. Pour répondre à l'urgence de sauvegarder les ZFE, **l'Alliance a souhaité ici centraliser les propositions les plus à même de faciliter l'acceptabilité et la lisibilité du dispositif.**

- 1 Conditionner la mise en place d'une ZFE avec un calendrier commun progressif d'exclusion des véhicules**, concerté avec les collectivités, et ce sur la **base de la pollution effective**, et non en fonction de la taille de l'agglomération. Ce nouveau cadre serait plus pédagogique et plus facile à défendre eu égard au péril pour la santé des habitants.
- 2 Prendre comme référentiel de pollution la nouvelle directive européenne** qui s'appliquera en 2030 afin que les collectivités puissent anticiper des seuils réglementaires plus stricts moins de 20µg/m³ pour le NO₂ au lieu de 40 actuellement, et moins de 10µg/m³ pour les PM_{2,5} au lieu de 25 actuellement.
- 3 Renforcer le financement des infrastructures de transport**, avec une attention particulière hors des grands pôles urbains : SERM, petites lignes ferroviaires, cars express et bus à haut niveau de service, pistes cyclables pour un meilleur maillage du territoire.
- 4 Remettre en place la prime à la conversion, et la surprime ZFE : rehaussement du bonus écologique.** Ces aides, tout comme le leasing social, doivent être prioritaires pour les personnes qui habitent ou travaillent dans une ZFE effective qui prévoit un calendrier de restriction contraignant (à minima l'interdiction à venir des C4).
- 5 Développer le leasing social à partir de 100 euros / mois.** Le dispositif avait profité à 50 000 personnes début 2024, il a été revu à la baisse pour 2025. Pourtant, cette solution de financement, qui évite l'avance de frais, a connu un réel succès et correspond à un besoin identifié par les acteurs qui luttent contre la précarité et l'exclusion.
- 6 Réintroduire l'obligation de renouvellement du parc pour les entreprises et les acteurs publics** (les entreprises immatriculent aujourd'hui 6 véhicules neufs sur 10), pour disposer rapidement d'un parc de véhicules d'occasion bon marché.
- 7 Harmoniser les dérogations pour les professionnels et les particuliers au niveau national selon le calendrier d'exclusion, en concertation avec les collectivités :** assurer ainsi une meilleure lisibilité du dispositif pour les habitants et les acteurs économiques, et renforcer le sentiment d'équité.
- 8 Créer un guichet unique pour demander une dérogation** ou un pass, qui évitera de déposer une demande pour chaque collectivité traversée.